

Dossier écoles primaires, Sections maternelles

Bienvenue chez [Naturaparc OSTWALD](#), le parc Urbain en périphérie de Strasbourg. Sachez aussi qu'en 2009, nous rejoignons le groupe [ALSACE AVENTURE](#) nous permettant de nous renforcer dans notre position de parc URBAIN familial de proximité.

- 195 ateliers répartis en 10 parcours de niveau croissant.
- Une aire de Pique Nique/barbecue couverte de 120 places!
- Des circuits enfants accessibles dès 3 ans!
- Un parcours de santé de 3 km de long!

Particulièrement sensible au respect de la nature et de l'environnement, Natura Parc vous propose en 2009 des actions sous forme de quizz écologiques.

Ces actions nous semblent indispensables pour préserver un environnement naturel fragile. C'est aussi ça l'esprit Natura Parc. Dans un parc de verdure, à 5 minutes du centre de Strasbourg, nous vous proposons une aventure hors du commun ! La pratique ne requiert aucun niveau physique particulier et est accessible à tous ! Vous trouverez ci-après toutes les indications utiles.

Natura Parc est agréé Etablissement d'Activités Physiques et Sportives (n° APS 067 04 ET 0001).

Vous trouverez ci-après toutes les indications utiles.

L'Équipe Natura Parc

Nos parcours

- **Jaune/41 ateliers & 3 tyroliennes. 3/6ans ou 1,30 m bras levés**
Equipés de baudriers et casques, les enfants évoluent à 1 mètre 30 du sol pour connaître leurs premières sensations. A partir de 3 ans ou 1,20 mètre bras levés
- **INITIATION :**
Un parcours obligatoire pour tous (hors parcours jaune).
- **Vert : 16 & 18 ateliers. A Partir de 7ans ou 1,40m bras levés**
Deux parcours très adaptés aux familles avec enfants à partir de 7 ans, très ludique et accessible à tous. L'évolution se fait à une hauteur moyenne de 4 à 5 mètres pour un plaisir total.
- **Bleu : A Partir de 7ans ou 1,40m bras levés**
On monte, on descend, on crapahute entre 5 et 10 mètres dans une sécurité totale. Un circuit particulièrement réfléchi pour que les familles avec enfants puissent découvrir de vraies sensations en hauteur.
- **Rouge : 22 ateliers. A Partir de 10 ans**
Les choses sérieuses commencent. Un parcours situé à une hauteur moyenne de 8 mètres. Des ateliers divers et variés, mêlant sensations et premiers efforts physiques.
- **Noir et Super noir sont réservés aux plus de 12 ans...**

Natura Parc est agréé Etablissement d'Activités Physiques et Sportives (n° APS 067 04 ET 0001).

Des moniteurs sont présents pour vous accueillir, vous expliquer les manipulations et restent à proximité au sol tout le long de votre évolution. Nous préconisons également, à votre niveau, un **adulte grim pant pour 8 enfants/jeunes maximum**.

Enfin, la fréquentation d'un établissement APS nécessite la fourniture par l'organisateur d'un certificat médical d'aptitude à l'activité ou à défaut la production d'une attestation.

Dossier écoles primaires, Sections maternelles

Une journée entière ?



Formule grimpe + jeu/rallye

Jeu à thème
Jeu de piste sur le thème de la nature et de la protection de l'environnement.

Après un **accueil des participants au chalet NaturaParc**, nous présentons les règles du jeu puis des équipes d'environ 10 personnes sont constituées. Au programme, convivialité et esprit d'équipe durant 4 heures :

2 heures de grimpe (niveau adapté à tous) dans NaturaParc. Suivent **2 heures de jeu de piste** au travers d'une **course d'orientation** ou chaque équipe, guidée par un **carnet de route**, devra **suivre la piste du scientifique et résoudre l'énigme de sa disparition** ... vos **5 sens** seront mis à contribution pour recueillir des indices sur les thèmes de la **nature** et de la **protection de l'environnement** ...

A l'**arrivée**, correction des réponses, classement des équipes et **récompenses** attendront les Sherlock Holmes en herbe !

Nettoyage

Régulièrement, l'équipe Natura Parc et ses partenaires nettoient la forêt et le parcours de santé pour laisser la nature la plus intacte possible.



(minimum 20 enfants)



Maternel 1, 2 et 3/ CP	13,00 €/enfant
CE1, CE2, CM1, CM2	19,00 €/enfant

Ces tarifs comprennent : l'entrée au parc le matin, la mise à disposition de l'aire de pique-nique à midi, le jeu rallye l'après midi.



Des efforts au quotidien : l'esprit Natura Parc

Parce que les gestes d'aujourd'hui construisent le monde de demain et parce que Natura Parc est particulièrement sensible au respect de la nature et de l'environnement, nous vous invitons à nous accompagner dans notre démarche à consommer mieux.

Quelques actions simples pour un monde meilleur :

- . Invitez les jeunes à n'utiliser qu'un gobelet, une seule serviette.
- . Montrez leur les poubelles à tri sélectif pour chaque déchet.
- . Limitez les papiers d'emballage, sacs plastiques et déchets superflus.

Dossier écoles primaires, Sections maternelles

Infos utiles...



Les dates et horaires d'ouverture

Eco-Educatif

Des panneaux éducatifs sur la nature, la pollution, le développement durable se trouvent sur certains parcours.

Horaires d'ouverture au public : nous vous proposons un **système de pratique libre de 13h à 18h**.
Attention : prévoir 3h de grimpe pour profiter pleinement de l'ensemble des activités du parc !
(évacuation du parc à 17h45 !)

Horaires d'ouverture aux groupes scolaires :

😊 **Tous les lundi/mardi/jeudi/vendredi entre 9h00 et 12h00**

Attention : compte tenu du jeune âge des classes maternelles temps de pratique limité à 1h30 !



L'encadrement

Natura Parc est agréé Education Nationale sous le n°COLL/2005-06-061

Certaines activités physiques et sportives, quel que soit le type de sortie, nécessitent un **encadrement renforcé**. C'est le cas de l'activité « acrobranche ».

Taux minimum d'encadrement renforcé pour certaines activités d'enseignement d'éducation physique et sportive pratiquées pendant les sorties régulières, occasionnelles avec ou sans nuitée.

École maternelle, classe maternelle ou classe élémentaire avec section enfantine	École élémentaire
Jusqu'à 12 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant.	Jusqu'à 24 élèves, le maître de la classe plus un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant.
Au-delà de 12 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 6 élèves.	Au-delà de 24 élèves, un intervenant, qualifié ou bénévole, agréé* ou un autre enseignant supplémentaire pour 12 élèves.



La météo dans tout ça...



Natura Parc est un **parc très sécurisé**. Tous les **parcours sont praticables par temps de pluie et même sous la neige!!** La grimpe dans les arbres étant une activité outdoor, il faut simplement penser à s'équiper en conséquence... (jean, baskets, k-way et surtout pensez à vos gants!)
Les 365 jours de soleil annuel en Alsace étant de notoriété mondiale, pratiquons fun et chantons aussi sous la pluie !

Si malgré tout vous jugez la météo trop incertaine, **un report sans frais est possible jusqu'à 72 heures avant la date prévue.**



Les tarifs écoles

(minimum 20 enfants)

Maternelle 1, 2 et 3 / CP (parcours enfants, jaune et orange uniquement)	9,00 € enfant
CE 1, CE 2, CM1, CM2 (autres parcours adaptés en hauteur)	15,00 € enfant

😊 **Dans les deux cas, 1 accompagnateur gratuit pour 8 jeunes payants**

Dossier écoles primaires, Sections maternelles



Les repas à Natura Parc

Une aire de pique-nique couverte de 100 places est mise gratuitement à la disposition des groupes, sur demande et réservation. Vous venez avec vos propres repas ou tirés du sac.

Nous pouvons également vous organiser un **déjeuner sur mesure** : barbecue, salades, knacks, glaces, sandwiches, boissons, etc... Renseignez vous !



Natura Parc : un accès facile !

Il y a plusieurs solutions pour arriver à Natura Parc :

. Par vos propres moyens en bus, à pieds, à vélo (la piste cyclable qui relie Strasbourg passe devant le parc).



Prendre sortie « La Vigie ». Natura parc est fléché depuis le restaurant



et suivre le fléchage à suivre :



. Avec les **bus** (arrêt de bus à 200 mètres du parc), prendre la **ligne n°2** direction Campus d'Illkirch et descendre à : **Ostwald église**



. Avec le **tram ligne B** direction Lingolsheim Tiergaertel arrêt **Ostwald hôtel de ville**



. Nous pouvons vous organiser votre transport. Celui-ci s'entend au départ de votre structure selon la distance, une attente de 3 heures sur place, et un retour à votre point de départ.

Descriptif	Bus 16 places	Bus 49 places	Bus 57 places
Départ de Strasbourg	205,00 €	240,00 €	275,00 €
Départ dans un rayon de 25 kms d'Ostwald	230,00 €	275,00 €	310,00 €
Départ dans un rayon de 50 kms d'Ostwald	250,00 €	310,00 €	345,00 €
Départ dans un rayon de 75 kms d'Ostwald	275,00 €	345,00 €	380,00 €
Départ dans un rayon de 100 kms d'Ostwald	300,00 €	380,00 €	415,00 €

Donnez une nouvelle dimension à votre journée !

www.naturaparc.com

Dossier écoles primaires, Sections maternelles



Bon de commande Ecoles Primaires



A mailer à : infosnatura@wanadoo.fr

Ou à envoyer à : NaturaParc/SFF – Rue de la Nachtweid 67540 OSTWALD

Ecole Maternelle de :

Ecole Primaire de :

NOM du responsable :

Prénom :

Adresse :

CP :

Ville :

Téléphone :

Fax :

Portable :

Email :

@

Notre date :

_____/_____/2009
Jour Mois

Journée grimpe le matin + jeu l'après midi. Horaire d'arrivée :

Nombre d'accompagnateurs :

Qualifications :

Indiquez dans ce tableau le nombre prévisionnel de participants. Nous réajusterons ensemble le nombre exacte de participants 3 jours avant la date de la prestation.

Descriptif	Tarif	Nombre	Total
Entrée Enfant (maternelles 1,2 et 3, CP)	9,00 €		
Entrée Enfant (CE1, CE2, CM1, CM2)	15,00 €		
Entrée Adulte (au-delà des gratuités de 1 pour 8)	15,00 €		
Journée Parc + Jeu Rallye (maternelles 1,2 et 3, CP)	13,00 €		
Journée Parc + Jeu Rallye (CE1, CE2, CM1, CM2)	19,00 €		
Tarif transport en bus		1	

Arrhes forfaitaires à verser pour toute réservation : **150 €**

- La réservation devient effective après réception du bulletin et des arrhes -

Total € TTC :

Paiement à l'ordre de SFF/Natura Parc Une facture avec la somme correspondante vous parviendra automatiquement.

Cadre réservé
à Naturaparc :

Bon de commande réceptionné le :

/ /2009

Réservation enregistrée :

Commentaires :

Dossier écoles primaires, Sections maternelles

Décharge

A remplir uniquement si vous choisissez de pratiquer sans les BE escalade, normalement obligatoires durant les temps scolaires.

Date : / /2009

Je soussigné,

NOM : Prénom : Qualité :
Adresse :
Code Postal : Ville :
Téléphone :

Atteste décharger Natura Parc de la formule grimpe avec BE escalade, prérogatives imposées par le ministère de l'éducation nationale.

J'ai pris connaissance et accepte toutes les conditions figurant au bas de cette décharge, pour moi-même et toutes les personnes figurants sur le document.

Signature :

CONDITIONS DE PRATIQUE et DECHARGE

L'activité « **parcours acrobatiques en hauteur** » est une activité à risques, s'adressant à des personnes dont les aptitudes physiques et mentales doivent permettre une pratique conforme aux exigences de sécurité définies par l'exploitant (règlement / conditions / topo technique). Les différents dispositifs de protection (baudriers/longes/mousquetons/câbles) contre les chutes de hauteur, ainsi que les chocs, sont des équipements qui ont pour but de limiter les conséquences des chutes ou des chocs. Ils ne permettent pas de garantir que le pratiquant soit systématiquement indemne après d'éventuels chocs ou chutes.

Tout participant, en pratiquant les ateliers de Natura Parc, déclare expressément avoir pris connaissance et accepter dans leur totalité le règlement intérieur, les conditions de pratique et de sécurité, les conditions de vente, le topo technique obligatoire.

Natura Parc ne pourra en aucun cas être tenu pour responsable d'une utilisation non conforme des équipements ou d'un manquement aux recommandations effectuées avant la pratique des parcours.

En signant ce document, vous vous engagez, ainsi que toutes les personnes figurant au dos de cette décharge, au strict respect de toutes les consignes en vigueur. J'accepte et je comprends que l'évolution sur les différents parcours, de niveau de difficulté progressive, se fait au rythme de chacun, de manière autonome et selon le propre choix de chacun. Chaque participant est juge de sa capacité à franchir les différents obstacles et parcours. Le port des équipements de sécurité fournis est obligatoire. Le prix payé correspond à une séance d'une durée de trois heures consécutives.

Chaque participant déclare être en bonne santé et forme morale et physique, non sujet au vertige, de n'avoir consommé aucune substance susceptible de changer son comportement ou d'altérer sa vigilance (alcool, drogue, médicament). Natura Parc décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets, habits, affaires, sacs dans et en dehors du parc. Les mineurs sont sous l'entière responsabilité et surveillance de leurs parents, dans et en dehors du parc. Natura Parc décline toute responsabilité en cas de perte ou oubli de la pièce d'identité ou des papiers demandés en caution du matériel.

Les organisateurs de centres de vacances ou groupement d'enfants mineurs soumis à la législation Jeunesse et Sports déclarent être en possession des certificats d'aptitude à l'activité nécessaires pour chaque enfant.

Chaque participant accepte et déclare :

Respecter scrupuleusement la procédure d'évacuation du parc en cas de nécessité.

Adopter une tenue sportive et un comportement adaptés à l'activité (chaussures de sport, vêtements confortables et solides, attacher les cheveux, attacher les lunettes et plus généralement tout objet qui pourrait tomber pendant votre évolution dans les arbres). Cette activité peut détériorer les vêtements et je décharge Natura Parc de toute responsabilité en cas de détérioration.

Respecter la forêt, les autres utilisateurs du parc, le personnel encadrant et les riverains du parc.

Lire les panneaux indicateurs d'utilisation des installations, de sécurité et à en respecter strictement les consignes. En cas de non compréhension, le participant demandera conseil à un opérateur Natura Parc avant de pratiquer un atelier ou un parcours.

Etre exclu sans remboursement du parc en cas de manquement aux règles de sécurité et de discipline ainsi qu'en cas de comportement de nature à entraver la pratique normale des activités par les autres pratiquants.

Autoriser Natura Parc à exploiter à des fins commerciales ou non commerciales les images, photos et vidéos prises dans et en dehors du parc sur lesquels le participant peut figurer, individuellement ou en groupe.

Ne réclamer aucun remboursement pour un parcours commencé puis interrompu, pour quelque motif que ce soit.

Dossier écoles primaires, Sections maternelles

- Conditions de vente -

Généralités communes aux particuliers et aux groupes :

La vente de titre d'entrée Natura Parc est ouverte à toute personne qui déclare être en bonne santé et forme morale et physique, non sujet au vertige, et de n'avoir consommé aucune substance susceptible de changer son comportement ou d'altérer sa vigilance (alcool, drogue, médicament). La vente de titre d'entrée aux enfants mineurs est autorisée à la seule condition qu'un majeur responsable du ou des mineurs concernés signe la décharge de responsabilité.

Natura Parc se réserve le droit d'exclure du parc toute personne détentrice d'un titre d'entrée qui transgresse les règles de sécurité et de discipline ainsi que toute personne qui se livre à un comportement de nature à entraver la pratique normale des activités par les autres pratiquants. Toute personne présente sur le parcours a obligatoirement souscrit une assurance Responsabilité Civile.

Le pratiquant est seul juge de sa capacité à franchir les obstacles, aucun remboursement ne sera possible pour un parcours commencé puis interrompu de sa propre initiative pour quelque motif que ce soit.

Les prix sont indiqués en euros, ils s'entendent TTC. Ce prix correspond à une séance d'une durée de trois heures consécutives, durée au terme de laquelle le pratiquant est tenu de restituer les équipements mis à sa disposition. Tout dépassement sera facturé 7 euros par heure supplémentaire. Le prix est à régler comptant au chalet d'accueil pour obtenir le titre d'entrée.

Toute dégradation volontaire de matériel sera facturée au participant ou à la personne majeur responsable du pratiquant.

Modification ou annulation de prestation par Natura Parc :

Natura Parc se réserve le droit de fermer le parc en cas de mauvaises conditions météo. L'annulation ou la modification d'une prestation en cours, essentiellement pour motif de terrain impraticable ou de mauvaises conditions météorologiques, ouvre droit au report (titre d'entrée Natura Parc) de la séance à une date ultérieure ou bien à l'équivalence du montant des arrhes en billets d'entrées. Cette mesure est appliquée uniquement à la condition d'avoir pratiqué moins d'une heure et trente minutes.

Aucun remboursement financier n'est effectué. En cas de pluie ou intempérie qui ne nécessite pas la fermeture du parc, le client est seul responsable de sa décision de grimper ou non. Dans ce cas, aucun remboursement ne pourra être exigé, même en cas de pratique inférieure à une heure trente minutes.

Tout autre motif (exclusion, refus d'entrer au parc par le personnel, exclusion pour non respect des règles de sécurité, conduite dangereuse, etc...) ne peut donner lieu à aucun remboursement, ni en titres d'entrées, ni financier.

Conditions particulières aux groupes, entreprises, collectivités, associations :

Les Prix sont indiqués en euros, ils s'entendent TTC, sauf sur les conventions pour les Sociétés et Agences assujettis à la TVA où ils s'entendent HT. Le montant global de la prestation est calculé selon le volume prévisionnel de participants le jour de la prestation. Un ajustement entre Natura Parc et le client pourra être faite de manière à facturer au plus juste le nombre de participants. Cette démarche est du ressort du client. Le nombre exact de participants sera arrêté au plus tard 72 heures avant la date de la prestation.

Le jour de la prestation, une fluctuation de 5% maximum par rapport au nombre total prévu de participants est acceptée. Toute personne, au-delà de ce taux, absente au moment de la prestation, sera facturée.

Seul le prix indiqué sur la convention est valable au moment de la prestation. La réservation est effective qu'après réception des arrhes.

Les échéances de paiement groupes sont les suivantes :

. 150,00 € fixes d'arrhes à la commande.

. Le solde est à verser le jour d'arrivée au parc.

Les paiements pour la billetterie sont à effectuer à la commande.

L'annulation ou la modification d'une prestation groupe par le client, quelle que soit son motif, entraîne le versement de frais variant en fonction de la date à laquelle elle intervient :

De 30 à 21 jours : retenu des 150,00 € d'arrhes.

De 20 à 11 jours : 30% du prix total HT.

De 10 à 3 jours : 50% du prix total HT.

Moins de 3 jours : 80% du prix total HT.

Non présentation : totalité du montant dû.

Date :

Signature + Cachet de l'école :

Pour que votre réservation soit effective, nous devons impérativement réceptionner ce bon de commande complété et signé.